Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260427-2026BGD024-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER

==========

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 27 avril 2026

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 18

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le vingt-et-un du même mois, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. BRAME, Mme CARON, M. CARLIER, Mme ELOIRE, M. ATSU-GLEGLEDZI, Mme BRACKE, M. CARON, Mme CONTAY, Mme DELQUEUX, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, Mme LACONTE, Mme MIELLET, Mme SLEMBROUCK, M. SPETEBROOT, M. SPRUYT et M. VANBRUGGHE.
Pouvoir : de M. LEDOUX à Mme BRACKE

==========

Impôts locaux 2026 - Fixation des taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle les bases d'imposition et les taux appliqués pour l'année 2025. Il donne ensuite lecture des bases d'imposition prévisionnelles et du produit assuré pour l'année 2026 en reconduisant les taux de l'année précédente.

Ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2026				
Taxes	Bases d'imposition effectives en 2025	Taux nets (1)	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2026 (2)	Produit de référence (2) x (1)
Taxe Foncière bâti	2 582 565	34,82 %	2 615 000	910 543
Taxe Foncière non bâti	66 386	43,86 %	67 600	29 649
Taxe d'Habitation	21 035	16,24 %	17 300	2 810
PRODUIT TOTAL SOUHAITE EN 2026				**943 002**

Puis il propose de maintenir les taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et la Taxe d'Habitation de manière à obtenir un produit fiscal de 943 002 €, nécessaire à l'équilibre du budget.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260427-2026BGD024-DE

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal à l'unanimité arrête les taux tels que proposés.

Décision prise par le Conseil Municipal			
Désignation des taxes	**Produit attendu en 2026**		
	Taux nets (1)	Bases d'imposition prévisionnelles (2)	Produit correspondant (2) x (1)
Taxe Foncière bâti	34,82 %	2 615 000	910 543
Taxe Foncière non bâti	43,86 %	67 600	29 649
Taxe d'Habitation	16,24 %	17 0003	2 810
TOTAL DU PRODUIT FISCAL 2026			**943 002**

Fait aux jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

M. DELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)